



Expulsion d'un co-propretaire pour crime ?

Par al123456789

Bonsoir,

Il est stipulé dans le contrat de mariage de mes parents qu'ils sont co-propreitaires à égales parties du logement familiale. Or, après 20 ans de mariage, mon pere trompe ma mere, il est bipolaire et la frappe (je n'ai aucune preuve a tout cela mais je pourrais m'en procurer facilement si je savais quelles genre de preuves sont necessaires). C'est la crise economique et il y a encore des travaux dans la maison, un credit sur la maison et mon frere est encore mineure, ce qui rend le logement vendable a un pris derisoir. Mon pere ne veut pas quitter la maison sans avoir reçu la moitié de l'argent de ma mere (ce qu'elle n'a pas) et ma mere est decidee a terminer les travaux dans 5 ans quand mon frere et moi aurons fini leurs etudes. Sauf que mon frere et moi n'avons pas l'intention d'attendre le denouement de ce probleme pendant 5 ans ou jusqu'à ce que la maison sois vendue. La situation deviens insoutenable au quotidien et je sais que il doit bien avoir une solution legale pour que notre famille ne vive plus dans le meme logement. Seulement, je ne connais pas cette solution. L'ideal serait que je me procure des preuves necessaire a l'expulsion de mon pere de la maison, mais je ne sais pas quelle genre sont tangibles de le faire expluser ou pas. La derniere fois nous (ma mere, mon frere et moi) avons déposé une main courante pour violence morale, physique et menace morale et physique de mort sur ma mere, mais cela a ete classe sans suite malgré 5 temoins, faute de preuves. Cette fois je ne veux pas etre decu et je suis bien resolute a trouver des preuves. Si pour vous il y a une meilleure solution juridique que celle-ci je suis aussi prete a vous entendre. Je sais pas si c'est comprehensible, car personne ne comprend cela autour de moi, mais je voudrais juste qu'il parte parce que je me dit que si il tue ma mere ce sera de ma faute pqj je n'aurais pas ete la pour l'en dissuader. Ducoup je passe mon temps a jamais vouloir sortir de la maison, pour ne pas quitter ma mere d'une semelle, parce que j'ai peur et je sais qu'il n'osera pas lui faire du mal devant mes yeux. Je suis son enfant, pas son garde du corps, svp aidez-moi.

En esperant que vous trouverez la solution a mon problème,

Mes meilleurs sentiments,

Alice